

COMITE DE QUARTIER , MARECHAL JUIN, CAPOUCHINE, CAMARGUE

POINT DES TRAVAUX AU 5 MARS 2024

LA SECURITE DES ENFANTS ET PIETONS

Les cheminements piétons ne répondent pas aux normes et à la réglementation en vigueur. Leur largeur est insuffisante et/ou leur revêtement est défectueux. Ainsi, les usagers ne peuvent pas les emprunter ou encourent des risques (embûches ...). Ils empruntent alors les voies réservées aux véhicules motorisés. Il en est ainsi par exemple pour les rues Cabos, Ranquette, Sabatier etc.. Il est à noter que certaines de ces rues sont très fréquentées à la sortie des écoles maternelle ou primaire et que ces situations accidentogènes perdurent depuis au moins l'an 2000. Par ailleurs , les cheminements pour les personnes à mobilité réduite sont quasi inexistantes.

Bien que certaines zones aient été signalées au moyen de marquages au sol, la grande majorité des véhicules ne respectent pas la limitation de vitesse limitée à 30 km/h. Certes ceci peut témoigner d'une certaine incivilité mais également d'une insuffisance de la communication en amont et de la mise en œuvre de moyens cohérents afin d'assurer des zones multi modales, partage des espaces à vitesse réduite pour les engins motorisés. Certaines zones de notre ville qui s'y prêtent devraient être sélectionnées afin de prouver aux usagers l'utilité des zones multimodales ainsi il serait possible de les étendre en privilégiant les transports doux : piétons, vélo, vélos électriques, transports en commun et en dernier véhicules à plus de deux roues motorisés à usage privé).

Dans notre quartier qui s'intensifie en nombre de logements. Les problèmes liés aux stationnement déjà présents vont inévitablement s'intensifier. Il nous paraît urgent de proposer des solutions pour les solutionner à court terme. Par contre, pour le long terme, il nous paraît indispensable que la problématique des déplacements urbains et du stationnement soit inscrite dans la politique de la ville afin d'éviter que Nîmes s'asphyxie.

De manière très ponctuelle est urgente, devant le 34 rue de la Ranquette en bas de la descente la place de stationnement réservée aux PMR est souvent utilisée par d'autres véhicules qui sont rarement verbalisés et un marquage au sol plus explicite serait nécessaire

Avenue Mal. Juin

Les trottoirs ne sont pas conformes car impraticables sans risques de chute à cause du soulèvement important du revêtement ou de trottoirs non surbaissés ou encore de largeur effective insuffisante par endroit. Par ailleurs, la prolifération des racines des arbres du domaine public menacent l'intégrité des constructions mitoyennes ou ont déjà causés des dégâts irréversibles qui ont fait l'objet de travaux chez des particuliers pris intégralement en charge par la mairie.

LA PROPETE, ENTRETIEN DES ESPACES VERTS-square au bout de la rue Gaston Teissier vers le lycée

Les passages de la camionnette pour la collecte des encombrants ne sont pas réguliers. En effet, ce sont les usagers qui doivent alerter ce service. Ne serait pas possible de demander également à la société qui enlève régulièrement les ordures d'alerter ce service. Au sein de notre quartier avec les écoles, le collège qui sont très fréquentés, ainsi que la zone commerciale, la propreté et le nettoyage des rues, des espaces plus ou moins bien délimités pour les encombrants, pour les poubelles sont primordiaux pour éviter la prolifération des nuisibles (rongeurs ...).

Par exemple, nous avons constaté que l'arrêt de trambus Liberté n'est pas fait régulièrement

Rue de la Ranquette

- L'eau stagne à la moindre pluie à proximité de la borne, car il manque deux avaloirs du 30 rue de la Ranquette au parking. Il faudrait contrôler les profils en long et en travers de la chaussée pour vérifier l'évacuation des eaux de ruissellement.
- Protéger le trottoir surélevé (plus de 50 cm) longeant la rue de la Ranquette

Rue des Hortensias et les rues près de la clinique

L'éclairage nocturne a été suspendu. éteint la nuit

Depuis il y a eu de nombreux cambriolages dans ce secteur et des voitures fracturées.

Cet espace d'habitation est isolé, une demande est faite pour rétablir l'éclairage nocturne soit de manière permanente soit à l'aide de détecteurs de mouvement.

41 et 47 chemin du Capouchiné

Il y a un affaissement de la route. Il faudrait au préalable s'assurer qu'il ne soit pas causé par une fuite d'un réseau humide (AEP, EP ou EU).

Passage protégé chemin du Capouchiné à hauteur de la nouvelle sortie de la polyclinique

Les containers ne sont pas accessibles aux PMR notamment, il faudrait mettre à disposition une benne lorsqu'il y a des gros nettoyages (fréquence à préciser) à proximité de la place de l'Europe.

Permis de construire et suivi de chantier

Les abords des chantiers doivent être sécurisés afin d'assurer la continuité des moyens pour le déplacement des riverains et des autres usagers conformément à la réglementation en vigueur et s'assurer que les moyens mis en œuvre pour préserver l'environnement soient efficaces (traitement des eaux souillées, nettoyage des engins avant qu'ils sortent du chantier afin qu'ils ne souillent pas la chaussée). Nous sommes également préoccupés par les moyens mis à disposition des entreprises pour assurer de bonnes conditions de travail aux ouvriers. Il est à noter que l'année dernière, sur un chantier, un camion aurait percuté des étalements. Ceci prouverait la vulnérabilité des équipements de protection périphérique. Et nous ne souhaitons pas que de tels accidents surviennent encore.

La ville et notre quartier se densifie, de nombreux permis de construire ont été accordés. Manifestement, la gestion des flux liée aux déplacements des usagers actuels et futurs a été mal appréhendée notamment en ce qui concerne les stationnements. La question d'utiliser des horodateurs, de rendre le stationnement payant, des modalités pour inciter les personnes à utiliser les parkings relais ... reste d'actualité et un positionnement est attendu afin de pouvoir mettre le plus rapidement possible en œuvre des moyens pour tenter d'atteindre les objectifs fixés. Ainsi, lors de la visite du quartier, les personnes qui se déplaçaient en voiture ont eu beaucoup de difficulté à trouver une place et à circuler entre les voitures pas toujours stationnées de manière correcte. Et, ces difficultés ont été rencontrées en dehors des heures de pointe.

Par ailleurs, l'accès aux engins de pompier est-il toujours possible lors des livraisons au moyen de semi-remorque des chantiers notamment ceux de la rue Cabos, ou de la rue Ronzas? (autre itinéraire ?)